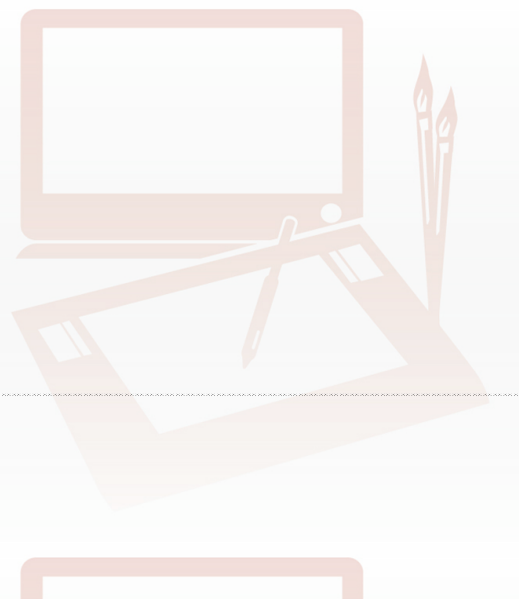


→ Poursuite d'études

Après l'obtention du DSAA, le diplômé devenu professionnel du design, occupe le plus souvent un poste de chef de projet. Il peut devenir également créateur concepteur intégré en entreprise, en agence, en collectivités locales ou en free lance.

La poursuite d'étude en Master 2 est aussi possible, tout comme l'accès aux concours d'enseignement.



A lire
sur www.onisep.fr



www.ac-rennes.fr



→ Établissements publics

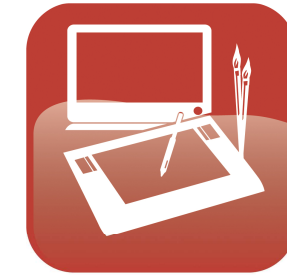
où vous pouvez suivre cette formation

- Lycée Bréquigny
Rennes (35) - T 02 99 86 82 00

Retrouvez la liste complète des établissements proposant cette formation sur www.nadoz.org

Demandes d'admission

constitution des candidatures du 20 janvier
au 20 mars 2012 sur www.admission-postbac.fr



Diplôme supérieur des arts appliqués

Créateur - Concepteur

www.ac-rennes.fr



→ Objectif

Diplôme reconnu par l'Etat, le Diplôme Supérieur des Arts Appliqués (DSAA) assure une maîtrise artistique dans un domaine particulier, notamment dans les secteurs du design, l'architecture et l'environnement, la création et la conception, la création industrielle ou, bien plus pointu encore, l'illustration médicale et scientifique.

Il est accessible aux titulaires d'un BTS arts appliqués de la spécialité correspondante mais aussi après un diplôme des métiers d'art (DMA) ou un Diplôme National des Arts et Techniques (DNAT) dispensé par les écoles des Beaux-Arts.

L'admission se fait sur dossier et après entretien.

→ Exemples de métiers accessibles

- designer industriel
- directeur artistique
- graphiste
- maquettiste

Pour en savoir +

Rencontrez un conseiller d'orientation au CIO le plus proche de votre domicile.

Coordonnées sur www.nadoz.org

→ Contenu de la formation

D'une durée de deux ans après un bac+2, cette formation vise à l'acquisition des fondamentaux de la discipline des arts appliqués, à la maîtrise des outils conceptuels et opératoires du design, ainsi qu'à la connaissance de l'univers professionnel. Un stage conclue notamment la fin de la première année.

Horaires

	1 ^{re} année	2 ^{me} année
Enseignements généraux		
Philosophie et sciences humaines	2h	2h
Langues vivantes	2h	2h
Enseignements artistiques		
Recherche plastique	4h	2h
Art/technique/civilisations	2h	2h
Enseignements économiques		
Droit, gestion et mercatique appliqués	2h	
Enseignements professionnels		
Bureau de création	13h	19h
Technologie appliquée	2h	2h
Moyens informatisés	3h	1h
Techniques de communication	2h	2h

Stage de 8 à 12 semaines pendant le cursus

Travaux pratiques par groupes de 10 à 12 étudiants.
Organisation de workshops, projets réels, participation aux concours de design, partenariats interdisciplinaires et professionnels...

Au total, 32 heures de cours hebdomadaire en 1^{ère} année sur 37 semaines, puis 32 heures de cours en 2^{ème} année sur 33 semaines.

